

AVIS D'APPELS D'OFFRES (AAO)

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2021, le Préfet du Département de la Menoua, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique MT/BT du village Balefock, Groupement Bamendou, quartier Miyankong dans l'Arrondissement de Penka-Michel, Département de la Menoua, Région de l'Ouest, en procédure d'urgence.

2. Consistance des travaux et allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :

- ✓ L'installation de chantier ;
- ✓ La construction d'une ligne moyenne tension mono aérienne en câble Almélec 1X34 mm² ;
- ✓ La fourniture et pose d'un (01) transformateur Mono de 25 KVA avec équipement complet ;
- ✓ La construction d'une ligne basse tension Mono aérienne en câble torsadé de 4 x 25 mm² ;
- ✓ La réalisation des branchements témoins et abonnements ENEO ;
- ✓ La fourniture et pose de lampadaires ;
- ✓ Les prestations diverses.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délgué pour la réalisation des travaux est fixé à quatre-vingt-dix (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 39 000 000 FCFA (trente-neuf millions francs CFA) pour l'ensemble du projet.

5. Participation

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Exercice 2021.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission est à sept cent quatre-vingt milles (780 000) Francs CFA

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de la Menoua (Service des Affaires Economiques et Financières, tel : 656 55 59 87)

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Préfecture de la Menoua sur présentation de l'original d'une quittance de versement à dans les caisses du Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Affaires Economiques et Financières de la Préfecture de Dschang au plus tard le **15 mars 2021 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Préfet du Département de la Menoua et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° _____ /AONO/F.34/CDPM/2021 DU _____ POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE
MT/BT DU VILLAGE BALEFOCK, GROUPEMENT BAMENDOU,
QUARTIER MIYANKONG DANS L'ARRONDISSEMENT DE PENKA-
MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, EN
PROCEDURE D'URGENCE

Financement : BIP MINEE 2021

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

NB. . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires, la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 mars 2021 à 15 heures**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de la Menoua. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- **1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);**
- **2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;**
- **3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).**

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées ;
- Note technique inférieure à 75% de Oui par rapport aux critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept (01 original et 06 copies) ;
- offres incomplètes ou non conformes aux prescriptions du DAO.

13.2 Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre ;
- l'expérience du soumissionnaire dans les travaux similaires ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet ;
- la méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- Le rapport de visite du site et propositions ;
- La capacité financière du cocontractant ;
- L'offre financière du cocontractant ;
- La capacité financière du cocontractant.

NB. Voir grille d'évaluation

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, avec au moins 75% des critères.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les six (06) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Préfecture de

Dschang pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant.

15. Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Dschang.

Dschang, le 17 FEB 2021

LE PREFET DE LA MENOUA
(AUTORITE CONTRACTANTE)



M. Gobila Ntua
ADMINISTRATEUR CIVIL PRINCIPAL

AMPLIATIONS

- ARMP (Pour publication) ;
- DDMINMAP/Menoua (Pour information) ;
- DDMINPAT/Menoua (Pour information) ;
- DDMINEE/Menoua (Pour information) ;
- PRESIDENT CDPM (Pour information) ;
- Affichage (Pour information) ;
- Chrono/ Archives ;